

Santé au travail : le GMSI 84 organise son assemblée générale



Le Groupement médico-social interprofessionnel de Vaucluse (GMSI 84) organise son assemblée générale ce jeudi 9 octobre à son siège social à Carpentras.

Le GMSI 84, qui surveille environ 40 000 salariés travaillant dans 4 000 entreprises réparties sur le territoire entre L'Isle-sur-la-Sorgue et Vaison-la-Romaine, invite les employeurs adhérents à assister à ce rendez-vous. Durant ce dernier, plusieurs sujets seront abordés comme l'approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 novembre 2022, le rapport général d'activité 2022, le rapport moral du Conseil d'administration, le rapport du Commissaire sur les comptes de cet exercice, l'approbation desdits comptes et quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes, ainsi que l'actualité santé-travail.





Ecrit par le 17 décembre 2025

Jeudi 9 octobre. 17h. 214 Rue Édouard Daladier. Carpentras.

V.A.

(Carte) : le plan 'Vigilance moustique tigre' bientôt lancé en Vaucluse et en Provence



Alors que sa présence est avérée en Vaucluse depuis plus de 10 ans maintenant, et à quelques jours du lancement du plan officiel de lutte contre le moustique tigre, vigilance-moustiques publie la carte du moustique tigre 2023 qui confirme une nouvelle fois la progression de l'espèce en métropole. C'est désormais 71% du territoire national qui est infesté par cet insecte.

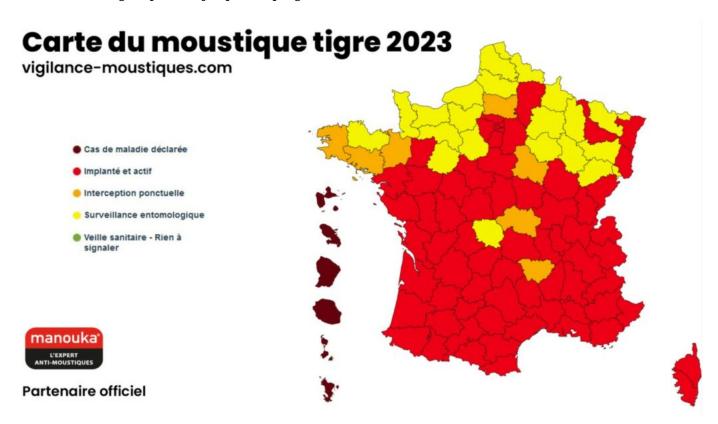
Vigilance-moustiques, site d'information sur la présence de moustiques en France et dans le monde et son partenaire la marque Manouka de produit anti-moustique, viennent de dévoiler la carte de la présence de l'Aedes Albopictus (plus connu sous le nom de moustique tigre) en France.

Le Vaucluse, où la présence de cet insecte pouvant transmettre des maladies comme le chikungunya, la dengue ou le zika est officiellement avérée depuis 2011, fait partie des 68 départements métropolitains

Ecrit par le 17 décembre 2025

où le moustique tigre est considéré comme 'Implanté et actif' (7 autres sont placés en vigilance orange : voir carte ci-dessous).

« La progression du moustique tigre cette année se poursuit avec 4 nouveaux départements colonisés et placés en vigilance rouge, explique <u>vigilance-moustiques</u>. Il s'agit de La Meurthe et Moselle, le Loir et Cher, le Loiret, et le Val d'Oise. A cette liste, s'ajoute 3 nouveaux départements en vigilance orange, tous situés en Bretagne qui était jusque-là épargnée : L'Île et Vilaine, le Morbihan et le Finistère. »



Le phénomène épidémique s'amplifie avec 65 cas en 2022

D'année en année, des épidémies se déclenchent régulièrement en métropole et sont stoppées plus ou moins rapidement grâce <u>au dispositif de lutte mis en place par l'Etat du 1er mai au 30 novembre</u>. Dans ce cadre la direction générale de la santé lancera donc le 1er mai prochain le plan national anti-dissémination contre la Dengue et le Chikungunya rebaptisé (depuis l'identification du risque Zika) 'plan anti-dissémination d'arboviroses', et concentre sa communication sur les départements où le moustique tigre est présent de manière active.

Pour autant, depuis 10 ans, le nombre de 'cas autochtones' enregistrés lors des épidémies augmente sensiblement avant qu'il soit possible de les juguler. En 2011, les 1ers foyers épidémiques de dengue ont été recensés dans les départements du Var et des Alpes maritimes et ne concernaient que 2 à 4 individus. En 2014, 1 foyer de 12 cas autochtones a été enregistré près de Montpellier. En 2015, 7 cas autochtones furent enregistrés à Nîmes En 2022, ce sont 9 foyers épidémiques totalisant 65 cas autochtones de dengue qui ont été recensés dans la partie sud de la France malgré la mise en œuvre du plan anti-



dissémination. L'expérience montre cependant que les départements en vigilance orange passent la plupart du temps au rouge dans les années qui suivent et méritent donc une attention particulière.

« Une fois l'épidémie partie, c'est très compliqué de l'arrêter. »

De quoi inquiéter plusieurs spécialistes qui n'ont pas hésité à faire part de leurs craintes dans les colonnes de nos confrères du Parisien en février dernier : « Je suis inquiète pour l'été car en métropole la population n'est pas sensibilisée, elle ne connaît pas ce moustique », assure ainsi, Anna-Bella Failloux, directrice de l'unité Arbovirus et insectes vecteurs à l'Institut Pasteur à Paris. « Une fois l'épidémie partie, c'est très compliqué de l'arrêter », confirme Xavier de Lamballerie, chercheur et directeur du centre national de référence des arbovirus.

En effet, les phénomènes épidémiques sont très rapides pour se propager comme on a pu le constater en Italie en 2007, période où le Chikungunya et la dengue n'étaient pas spécialement surveillés. Fin juin: une personne porteuse de la maladie arrivait dans le pays. Début juillet, le premier cas autochtone était déclaré et au bout d'un mois et demi les autorités transalpines recensaient déjà 300 cas...

Dans tous les cas, « 2022 est une année charnière où on a franchi une étape de plus dans le risque », reconnaît déjà Marie-Claire Paty, coordinatrice de surveillance des maladies vectorielles chez Santé publique France.



Le moustique tigre est reconnaissable à ses rayures noires et blanches. @ jcomp - fr.freepik.com

Comment reconnaître le moustique tigre ?

L'Aedes Albopictus est plus petit qu'une pièce de 1 centime (quelques millimètres), il a un vol assez lent

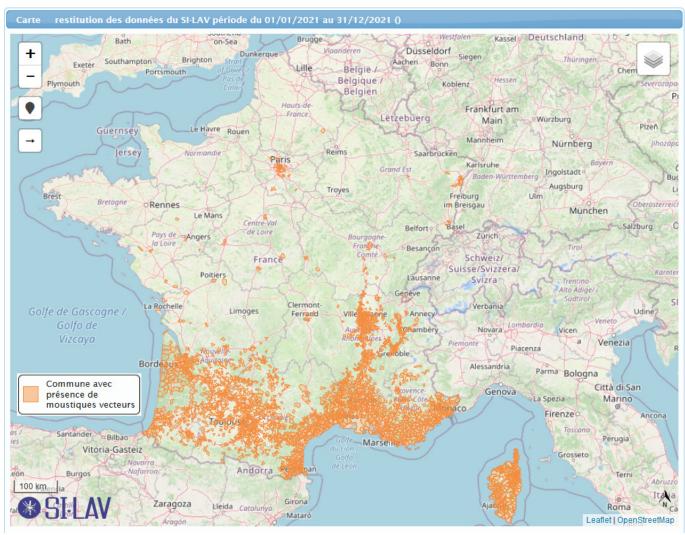


et il est facile à écraser en vol. Vu de plus près, on distingue qu'il est noir avec des rayures blanches sur les pattes et sur l'abdomen, ce qui lui vaut son surnom de moustique tigre.

Habitué dès son origine asiatique à naître dans des petits gites (plantes retenant l'eau), il a pu aisément coloniser toutes sortes de gites larvaires accidentels que lui propose l'environnement urbain et périurbain (coupelles sous les pots de fleurs, arrosoirs, vieux pneus, gouttières bouchées, etc...). Venu d'Asie, le moustique tigre est d'une adaptabilité hors du commun, ce qui lui a permis de coloniser 60 pays dans le monde, et de faire partie des 10 espèces les plus invasives au monde.

Afin d'orienter l'action des organismes en charge de la 'lutte anti-vectorielle', il est essentiel de signaler la présence du moustique tigre partout où il se trouve. En cas d'observation d'un spécimen suspect, le prendre en photo, si possible avant de l'avoir écrasé, ou bien après l'avoir neutralisé sans l'abîmer, puis envoyer la photo à Vigilance-moustiques qui l'enverra aux organismes compétents pour authentification.

Pour savoir si votre commune est colonisée par le moustique tigre cliquer ici



Dès 2021 de nombreuses communes de la région été touchées par la présence de l'Aedes Albopictus.

Comment agir?

Veiller à ne pas laisser d'eaux stagnantes dans son environnement proche : vider les soucoupes des pots de fleur (ou mettre du sable dedans), vider et retourner les pneus, seaux ou arrosoirs ainsi que tous les petits objets (jouets d'enfants...) laissés à l'extérieur, nettoyer les gouttières ou canalisations bouchées, traiter les mares avec des larvicides, recouvrir les cuves de récupération des eaux de pluie, nettoyer les replis des bâches laissées à l'extérieur, les bâches de piscine, renouveler l'eau des vases, de la gamelle du chien...

De manière générale, surveiller la moindre cavité qui peut se remplir d'un peu d'eau sans pouvoir se vider naturellement. Il suffit de quelques millilitres d'eau stagnante pour que le moustique tigre femelle puisse y pondre des centaines d'œufs.

Le moustique tigre ne vole pas très loin de ses propres ailes (100 à 200 mètres). Il est donc possible de vérifier dans le périmètre immédiat autour de la découverte si d'autres sont présents, qu'il faudra

Ecrit par le 17 décembre 2025

signaler de la même manière.

L.G.

Tout savoir sur le moustique tigre sur www.vigilance-moustiques.com

*Un foyer est dit épidémique à partir du moment où l'on constate 2 cas autochtones déclarés, groupés dans le temps et l'espace.

AIST 84 : le burnout des chefs d'entreprise





Le <u>Service de prévention et de santé au travail (AIST) de Vaucluse</u> organise un événement centré sur le burnout des chefs d'entreprise le jeudi 27 avril. Chef d'entreprise peut parfois être associé au surmenage. Plusieurs causes peuvent mener au burnout comme penser à son entreprise jour et nuit, ne pas compter ses heures, puiser sa motivation dans le stress, ou encore vouloir être toujours à la hauteur, quelles que soient les difficultés, car on est le seul et l'unique responsable des salariés.

L'AIST 84 souhaite faire comprendre que la santé de l'entreprise passe par la santé de son dirigeant. C'est pour cela que le Service de prévention et de santé au travail organise un événement où les entrepreneurs pourront échanger avec <u>Benjamin Galloux</u>, médecin du travail, <u>Jean-Philippe Matz</u>, psychologue du travail, et d'autres chefs d'entreprise sur leurs habitudes de vie, leur relation au travail et à la réussite, leurs croyances, et bien d'autres sujets. L'événement sera suivi d'un cocktail déjeunatoire.

Les inscriptions se font directement sur le site de l'AIST 84.

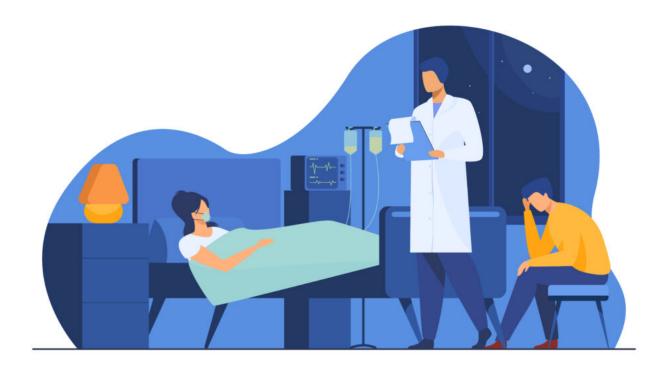
Jeudi 27 avril. De 10h30 à 12h. Aist 84. 40 rue François Premier. Avignon.

V.A.

AIST84 : comment prévenir et limiter les chocs traumatiques ?



Ecrit par le 17 décembre 2025



Jeudi 13 octobre, l'<u>Aist84</u>, en partenariat avec le <u>cabinet Isotês</u>, propose une réunion de sensibilisation aux évènements graves en entreprise.

Accident, braquage, agression, tentative de suicide, attentat, décès, catastrophe naturelle... Toute entreprise peut être frappée par des évènements graves, potentiellement traumatisants, venant impacter la santé de ses acteurs, salariés et employeurs, par une exposition directe ou indirecte à la mort.

Pour prévenir et limiter les atteintes psychologiques de ces évènements traumatiques et permettre aux victimes de les dépasser, des interventions spécifiques peuvent être mises en place par des professionnels de santé formés. Le psychologue du travail, les médecins et infirmiers du service de santé au travail (<u>Aist84</u>) peuvent vous accompagner.

Ainsi, jeudi 13 octobre, les spécialistes de l'Aist84 s'associent à <u>Muriel Trichet</u>, psychologue clinicienne fondatrice du <u>cabinet Isotês</u>, pour proposer une réunion de sensibilisation aux évènements graves en entreprise et vous permettre d'apprendre à soutenir vos collaborateurs face à des évènements violents pouvant paralyser l'activité de votre entreprise.

L'inscription et la participation à la réunion de prévention sont gratuites © Aist84



Jeudi 13 octobre, de 9h à 11h30, 40 rue François Premier, Avignon - inscription gratuite en cliquant <u>ici</u>.

J.R.

CPME84 : formation juridique sur les risques psychosociaux et le stress au travail

La confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse (<u>cpme84</u>) et le cabinet <u>Barthélémy Avocats</u> proposent une formation juridique sur les risques psychosociaux et le stress au travail, vendredi 7 octobre.

Harcèlement moral, stress, souffrance au travail et désormais burn-out doivent intégrer la politique de prévention de l'entreprise en matière de santé et de sécurité.

C'est pour cette raison que la confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse (<u>cpme84</u>) et le cabinet <u>Barthélémy Avocats</u> proposent une formation juridique sur le thème 'risques psychosociaux, stress au travail : préservation de la santé dans l'entreprise', vendredi 7 octobre.

Animée par Maître <u>Hélène Quilichini</u> avocat associée auprès de Barthélémy avocat, cette formation abordera plusieurs sujets : que recouvrent ces risques ? quelles sont les obligations qui pèsent sur l'employeur ? comment mettre en œuvre une action préventive ? comment gérer les cas avérés ?

Cette formation a pour finalité de donner aux participants les outils nécessaires pour mener à bien une politique de prévention en ces domaines.

Informations pratiques

Formation juridique organisée le vendredi 7 octobre de 8h30 à 12h30 au siège de la CPME 84, 4-6 avenue de la Reine Jeanne, Avignon – inscription obligatoire sur contact@cpme84.org ou au 04 90 14 90 90.







Animation:

Maître Hélène Quilichini

#FORMATIONJURIQUE

Vendredi 7 Octobre 2022 de 8h30 à 12h30 Au siège de la CPME 84

Risques psychosociaux, stress au travail: préservation de la santé dans l'entreprise

© CPME 84

J.R.

Ecrit par le 17 décembre 2025

Trois Vauclusiens au salon préventica de Lyon



La <u>fédération des acteurs de la prévention</u> organise un World Café sur le thème 'en quoi nos émotions peuvent-elles influencer la prévention ?', le 28 septembre à Lyon. Parmi les participants à cette édition 2022, trois sont vauclusiens.

En 2018, la <u>fédération des acteurs de la prévention</u> (FAP) organisait, en partenariat avec <u>préventica</u> et l'<u>agence nationale d'amélioration des conditions de travail</u> (Anact), le premier Hackathon dédié à la prévention des risques professionnels et la santé au travail. Cette première session avait rassemblé plus de 70 participants.

En 2022, Préventica Lyon accueille à nouveau un challenge de 4h pour permettre à l'ensemble des acteurs de l'entreprise de croiser leur expérience et leurs idées pour creuser le sujet de la place des émotions dans la prévention.

Basé cette fois-ci sur le principe de world café, processus créatif qui vise à faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées, la FAP réunira des acteurs venus d'horizons divers pour penser la question : en quoi nos émotions peuvent-elles influencer la prévention ?

Parmi les participants à cette édition 2022, trois Vauclusiens : <u>Matthieu Petit</u>, dirigeant d'<u>EOSE</u> à Carpentras, <u>David Pesme</u>, chargé de mission à l'Anact et <u>Marion Nussbaumer</u>, consultante relation d'aide et management.



Lancement d'un nouveau cycle d'apprentissage de la méditation

Après 15 ans dédiés à l'accompagnement des entrepreneurs et au développement du territoire, Marion Nussbaumer crée une offre de service visant à améliorer la qualité de vie des personnes, que ce soient des particuliers, des professionnels ou des dirigeants.

Ainsi, à partir du 5 octobre, Marion Nussbaumer lance un nouveau cycle d'enseignement de méditation de pleine conscience en groupe, à la péniche Althéa.

Basé sur dix séances, ce cycle d'apprentissage comprend les enseignements nécessaires à la pratique de la méditation et parcourt les exercices proposés dans les protocoles MBSR (soulagement du stress) et MBCT (prévention de la rechute en dépression).

Informations pratiques

Présentation du world café le 28 septembre lors du salon Préventica Lyon.

Début de nouveau cycle d'apprentissage de la médiation le 5 octobre, de 18h30 à 20h, à la péniche Althéa, chemin de l'Île Piot. Inscription en ligne sur ce <u>lien</u>.

© DR

L'AIST 84 : 3e forum dédié à la santé des dirigeants



Ecrit par le 17 décembre 2025



<u>L'AIST 84</u>, le service de santé au travail de Vaucluse, organise la 3° édition de son forum dédié à la santé des dirigeants, managers et indépendants. Le vendredi 8 juillet, cinq ateliers seront proposés pour se ressourcer.

<u>L'AIST 84</u>, le service de santé au travail de Vaucluse, organise la troisième édition de son forum dédié à la santé des dirigeants. Cet évènement, qui se tiendra le vendredi 8 juillet, est ouvert aux chefs d'entreprise, dirigeants, managers et indépendants, adhérents ou non à l'AIST 84, dans la limite de deux personnes par structure.

Au programme de cette troisième édition : des techniques de respiration pour apprendre à se détendre physiquement et mentalement, des pratiques et astuces pour être en pleine forme, de la visualisation mentale pour transformer les pensées négatives en pensées positives, de l'introspection pour s'éloigner du chemin de l'épuisement et une découverte de l'automassage.

Tous les ateliers sont proposés gratuitement.

Le vendredi 8 juillet de 8h30 à 14h au 40 rue François 1er. Avignon. Inscriptions sur https://my.weezevent.com/forum-bien-etre-des-dirigeants

J.R.

Ecrit par le 17 décembre 2025

L'AIST 84 sensibilise aux dangers de la route grâce à un jeu de société



L'Association interentreprises pour la santé au travail du Vaucluse (AIST 84) laisse ses formations classiques de côté et en propose une nouvelle, plus ludique, adressée aux salariés et chefs d'entreprise. Sur le thème du risque routier dans le cadre professionnel, mais aussi personnel, l'AIST 84 organise une matinée autour du jeu 'Start & Go' le jeudi 12 mai prochain.

Cette formation a pour objectif de démontrer que les incidents de la route ne proviennent pas tout le temps d'une prise de risque, mais souvent d'autres facteurs comme la fatique, l'usage du téléphone, les émotions ou encore le manque de concentration. Pour y participer, il suffit de remplir le formulaire d'inscription en ligne.



Jeudi 12 mai. De 9h à 11h30. AIST 84. 40 Rue François Premier. Avignon.

Le jeu 'Start & Go'

V.A.

Un français sur deux considère ne pas avoir une bonne santé mentale en entreprise



La pandémie du Covid-19 a représenté un défi de taille pour de nombreuses entreprises, pour maintenir leurs opérations tout en préservant le bien-être de leurs employés.

Ecrit par le 17 décembre 2025

Une étude* réalisée par la plateforme Capterra dresse l'état des lieux de la santé mentale des Français en entreprise.

Comment la santé mentale des employés a-t-elle évolué depuis le début de la pandémie et quelles catégories de salariés sont les plus impactées ? Quels sont les paramètres qui peuvent provoguer leur inquiétude ? Leur lieu de travail leur permet-il d'accéder aux ressources nécessaires pour préserver leur bien-être psychologique ? Autant de questions auxquelles <u>l'étude</u> réalisée par <u>Capterra</u>, plateforme créée en 1999 afin de permettre aux entreprises de trouver les logiciels adaptés à leurs besoins.

La santé mentale en entreprise en baisse depuis le début de la pandémie

Si la crise sanitaire a pu occuper l'esprit de la population, cette problématique s'est également avérée centrale dans l'organisation des entreprises et la gestion de leurs employés. Le Covid-19 a imposé de nombreux défis pour maintenir l'équilibre psychologique de certains employés au sein de leur entreprise.

Alors que les périodes de confinement se sont achevées, quel est l'état d'esprit des employés français?

S'ils étaient près de 77% des répondants à considérer leur santé mentale comme bonne à excellente avant la pandémie, ils n'étaient que 49% à en penser de même au cours de l'année

2020. Quand il est question de la situation actuelle, 53% des employés déclarent que leur santé mentale est bonne ou excellente à ce jour. Au contraire, on observe un nombre plus grand d'employés décrivant leur santé mentale comme mauvaise à très mauvaise : ils étaient 4% à partager cet état d'esprit avant la pandémie, contre 15% en 2020, et 16% en février 2022.

Leur niveau de stress aussi a augmenté : ils sont 56% à connaître un niveau de stress équivalent, 19% s'avérant même plus stressés à ce jour que l'année passée. Une amélioration notable est cependant observée pour une partie des salariés interrogés, 25% déclarant noter une amélioration de leur niveau de stress au cours de l'année écoulée. Lorsqu'il est question de la répartition des employés en fonction de leur sexe, il s'avère que les employées féminines sont celles connaissant un niveau de stress plus élevé : elles sont ainsi 21% à se sentir plus stressées que l'année passée, contre 12% des hommes.

Quels facteurs de stress affectent le plus les employés ?

Parmi les facteurs mentionnés par les employés, trois principaux points se détachent :

- l'augmentation de leur charge de travail (36%)
- le manque de soutien de la part de leur manager (23%)
- les inquiétudes sanitaires liées à une possible infection par le virus de la Covid-19 sur leur lieu de travail (22%).

Dans quelle mesure les employés se sentent-ils à l'aise pour évoquer leur santé mentale ?

Sur l'ensemble des employés interrogés lors de cette étude, une majorité de 41% des sondés se déclarent être assez à très à l'aise pour faire part de leurs problématiques quant à leur santé mentale auprès de leur entreprise, contre 27% partageant le sentiment contraire. En effet, selon notre étude, ils sont près de 23% à ne pas avoir parlé de leurs problèmes en raison d'une absence de sollicitation de la part de leur manager. 13% ne se sont pas sentis suffisamment en confiance pour partager ce type d'informations



Ecrit par le 17 décembre 2025

auprès de leur direction.

Les Français se sentent soutenus par leur entreprise

Dans le cas où leur santé mentale se détériorerait, les employés interrogés sont près de 51% à vouloir partager leur situation auprès d'une personne au sein de l'entreprise. Ils pourraient se tourner vers des personnes ressources comme un manager et un collaborateur à parts égales (22%), suivies par un représentant des ressources humaines (7%). Ils restent toutefois 38% à conserver une certaine réserve sur le sujet, et à préférer faire appel à des ressources externes à l'entreprise.

En tout, 12 % ont indiqué avoir parlé ouvertement de leurs difficultés à leur direction. Lorsqu'on a demandé à ce groupe ce que leur employeur avait fait à la suite de cette communication ouverte, les trois premières réponses ont été une écoute active de la part de la direction (44%), une invitation à prendre du temps libre (30%) et une délégation ou une réduction des tâches assignées (26%).

Lorsqu'il est question d'évaluer l'utilité de la solution proposée par leur direction, 75% des employés concernés indiquent avoir bénéficié d'une réponse adaptée : 34% mentionnent une réaction jugée comme très utile, tandis que 41% la juge comme assez utile.

La pandémie a donc eu des conséquences importantes sur la santé mentale des employés, les affectant sur le plan émotionnel, ceci ayant aussi un impact dans l'organisation et la productivité de l'entreprise. C'est pourquoi, en mettant en place une politique de bien-être mental, les entreprises peuvent répondre présentes aux côtés des employés qui nécessitent plus que jamais du soutien de la part de leur employeur.

* Etude menée auprès des Français sur l'état des lieux de leur santé mentale en entreprise. Une enquête réalisée auprès de 994 salariés français employés à temps plein ou à temps partiel, et n'ayant pas changé d'entreprise depuis janvier 2020. Personnes Âgées de plus de 18 ans et de moins de 65 ans, employés à temps plein ou à temps partiel, ayant travaillé dans la même entreprise depuis janvier 2020, travaillant dans une entreprise de 2 à 250 employés, n'exerçant pas de fonctions de directeur/propriétaire et n'exerçant pas en tant que stagiaire.